

CONCOURS PHOTO

“HAM, UN REGARD SUR LA VILLE”

La ville de Ham organise un concours photo gratuit ouvert à tous les photographes amateurs hamois et du territoire.



1. THÈME DU CONCOURS

Les photos auront pour thème :

« Ham, un regard sur la ville »

Les participants auront libre cours à l'imagination pour illustrer ce thème (cela peut-être la forme, la couleur, la position, la lumière...)

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de **12 ans**.
- Les photographes **professionnels sont exclus** du concours.
- La participation au concours est **gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.**

3. DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert **jusqu'au 6 mai 2026.**

4. MODALITES DE PARTICIPATION

- Chaque participant doit présenter **4 photos** en fichiers numériques de **2 à 10 MO** maximum, accompagnées du **bulletin de participation** (ci joint au règlement) où figureront les noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone des participants, à l'adresse mail suivante : **reservations@ville-ham.fr ou par WeTransfer.**
- La photo ne doit **ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage** par le biais d'un logiciel photos. Chaque photo doit **être originale et prise par vous-même.**
Les photos doivent être prises **dans la ville de HAM.**
- Les fichiers numériques doivent être **numérotés de 1 à 4**. Ils devront indiquer **vos nom et prénom, votre adresse et un descriptif du lieu où la photo a été prise, seules 2 photos seront retenues et exposées pour les 5 gagnants.**

- Chaque participant devra, si ses photos sont retenues par le jury, **fournir son fichier original en format JPEG 300 DPI** pour un éventuel agrandissement.
- Les participants **déclarent et garantissent être les auteurs des photos** proposées et par conséquent **être titulaires exclusifs** des droits d'auteur. Ils **consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées** sur tout support de communication de la ville.
- Ils déclarent et garantissent avoir obtenu **l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos** présentées ou des **personnes propriétaires des biens** représentés. La responsabilité de l'organisation ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

5. JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence de **Luciane DELEFORTRIE**, adjointe à la culture et photographe, il sera composé de **5 membres choisis** en fonction de leur passion ou attirance pour la photographie.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographes candidats présentées de façon **anonyme**. **Aucun signe distinctif** ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur plusieurs aspects :

- Pertinence du sujet et respect du thème
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve **le droit d'invalider ou d'annuler** tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des **fraudes** ou des **dysfonctionnements** de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours, ou si les photos ne respectent pas le règlement (article 4).

Il se réserve également **le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs**. La décision du jury est irrévocabile et ne sera en aucun cas à justifier.

6. PRIX ET RÉCOMPENSES

Le concours est doté de lots d'une valeur de (chèques cadeaux) :

- 1er : 150€
- 2ème : 100€
- 3ème : 70€
- 4ème : 50€
- 5ème : 30€

Les récompenses seront attribuées aux **5 premiers sélectionnés** et seront exposés sur les grilles du Parc Délicourt.

Les gagnants seront informés par téléphone ou par courriel **à partir du 20 juin.**

7. INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'**article 34 de la 78-17 dite loi informatique et libertés**, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au concours et font l'objet d'un **traitement informatique**, ils sont informés qu'ils bénéficient d'un **droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant**.



BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS PHOTOS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Date de naissance :

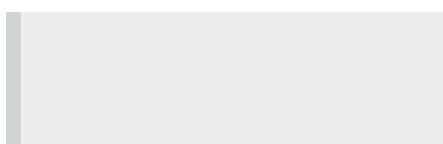
Je soussigné(e)

- Souhaite participer au concours photo organisé par la ville de Ham jusqu'au 6 mai 2026.
- Déclare avoir pris connaissance de son règlement et en accepte les conditions.
- Autorise la ville de Ham à utiliser mes photographies pour tout support de communication ou toute exposition.

Fait à

Le

Signature du candidat :



Bulletin à retourner avec vos fichiers numériques à
l'adresse mail suivante : reservations@ville-ham.fr
ou par WeTransfer.

Contact (Service Culturel et Temps Libre) :

03.23.36.20.50 / 07.84.14.61.97

Jusqu'au 6 mai 2026 dernier délai



VILLE DE HAM

CONCOURS PHOTO

MON ANIMAL MA STAR

LA VILLE DE HAM ORGANISE UN CONCOURS PHOTO GRATUIT OUVERT À
TOUS LES PHOTOGRAPHES AMATEURS HAMOIS ET DU TERRITOIRE

INSCRIPTION À L'ADRESSE MAIL SUIVANTE : RESERVATIONS@VILLE-HAM.FR



VILLE DE HAM

RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO

MON ANIMAL MA STAR

LA VILLE DE HAM ORGANISE UN CONCOURS PHOTO GRATUIT OUVERT À
TOUS LES PHOTOGRAPHES AMATEURS HAMOIS ET DU TERRITOIRE

1. THEME DU CONCOURS

Les photos auront pour thème :

« Mon animal ma star »

Les participants auront libre cours à l'imagination pour illustrer ce thème (cela peut-être la forme, la couleur, la position, la lumière...)

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de **12 ans**.
- Les photographes **professionnels** sont **exclus** du concours.
- La participation au concours est **gratuite**. Elle **implique l'entièvre acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.**

3. DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert **jusqu'au 11 juin 2025**.

4. MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant doit présenter **4 photos en fichiers numériques de 2 à 10 MO maximum, accompagnées du bulletin de participation (ci joint au règlement) où figureront les noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone des participants, à l'adresse mail suivante : reservations@ville-ham.fr ou par WeTransfer.**

La photo ne doit **ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage** par le biais d'un logiciel photos. Chaque photo doit **être originale et prise par vous-même**.

Les photos doivent être prises dans **un rayon de 20km** autour de la ville de HAM.

Les fichiers numériques doivent être **numérotés de 1 à 4**. Ils devront **indiquer vos nom et prénom, votre adresse et un descriptif du lieu où la photo a été prise, seules 2 photos seront retenues et exposées pour les 5 gagnants.**



Chaque participant devra, si ses photos sont retenues par le jury, **fournir son fichier original en format JPEG 300 DPI** pour un éventuel agrandissement.

Les participants **déclarent et garantissent être les auteurs des photos** proposées et par conséquent être **titulaires exclusifs des droits d'auteur**. Ils **consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication** de la ville.

Ils déclarent et garantissent avoir **obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés**. La responsabilité de l'organisation ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

5. JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un **jury** sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence de **Luciane DELEFORTRIE**, adjointe à la culture et photographe, il sera composé de **5 membres choisis** en fonction de leur passion ou attirance pour la photographie.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographes candidats présentées de façon **anonyme**. **Aucun signe distinctif** ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur plusieurs aspects :

- Pertinence du sujet et respect du thème
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve **le droit d'invalider ou d'annuler** tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des **fraudes** ou des **dysfonctionnements** de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours, ou si les photos ne respectent pas le règlement (article 4).

Il se réserve également **le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs**.

La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.





6. PRIX ET RÉCOMPENSES

Le concours est doté de lots d'une valeur de (chèques cadeaux) :

- 1er : 200€
- 2ème : 150€
- 3ème : 100€
- 4ème : 70€
- 5ème : 50€

Les récompenses seront attribuées aux **5 premiers sélectionnés et seront exposés sur les grilles du Parc Délicourt.**

Les gagnants seront informés par téléphone ou par courriel **à partir du 18 juin.**

7. INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de **l'article 34 de la 78-17 dite loi informatique et libertés**, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au concours et font l'objet d'un **traitement informatique**, ils sont informés qu'ils bénéficient d'un **droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.**

BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS PHOTOS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Date de naissance :

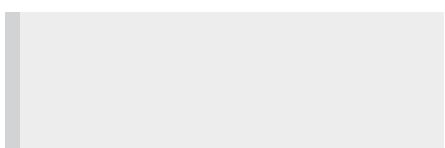
Je soussigné(e)

- Souhaite participer au concours photo organisé par la ville de Ham jusqu'au 15 août 2025.
- Déclare avoir pris connaissance de son règlement et en accepte les conditions
- Autorise la ville de Ham à utiliser mes photographies pour tout support de communication ou toute exposition

Fait à

Le

Signature du candidat :



Bulletin à retourner avec vos fichiers numériques à l'adresse mail suivante :
reservations@ville-ham.fr
ou par WeTransfer.

Contact (Service Culturel et Temps Libre) :
03.23.36.20.50 / 07.84.14.61.97

Jusqu'au 11 juin 2025 dernier délai